



BULLETIN D'ADHÉSION 2012

Le Groupement d'Employeurs.....

Représenté par M Fonction

Adresse

.....

.....

.....

Code Postal Ville

Tel Fax

Email.....

Site Internet

Montant de la cotisation :

Nombre de salariés	Montant de la cotisation annuelle
Moins de 10 salariés ETP	200 €
Entre 10 et 50 salariés ETP	400 €
Entre 50 et 100 salariés ETP	600 €
Plus de 100 salariés ETP	800 €

J'adhère au CRGE Poitou-Charentes au titre de l'année 2012 ; je comptais en 2011 une moyenne de salariés ETP, donc je verse une cotisation de €.

Mode de règlement :

- Chèque bancaire libellé à l'ordre du CRGE, accompagné du présent document
- Virement bancaire (RIB du CRGE disponible sur simple demande) et renvoi du présent document

Une facture acquittée vous sera transmise à réception de votre adhésion.

Fait à, le

Signature et Cachet du Groupement :